# 

* Date : 18-01-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012760841
* Author :

Par ordonnance du juge de paix du canton de Grâce-Hollogne, rendue le 29 décembre 2011, a été levée la mesure d'administration provisoire prise par ordonnance du 19 février 2009, à l'égard de M. Martial Hubert Bleurheid, né à Monvaux (France) le 21 novembre 1923, domicilié en son vivant à la maison de repos « Les Fougères », à 4400 Flémalle, chaussée de Ramet 204, et décédé à Flémalle le 11 octobre 2011. En conséquence, il a été fin mis à la mission de son administrateur provisoire, à savoir, Me Anne-Françoise Haenen, avocat, juge de paix suppléant, dont les bureaux sont établis à 4030 Liège (Grivegnée), rue Henri Pirenne 42.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Simon Dosseray.